

249

DQ14.1

Projet d'implantation d'un lieu
d'enfouissement technique à La Rédemption

La Rédemption

6212-03-114

-----Message d'origine-----

De : Municipalité de La Rédemption [mailto:redemption@mitis.qc.ca]

Envoyé : 14 novembre 2007 09:18

À : Gélinas, Monique (BAPE)

Cc : pgingras@mitis.qc.ca

Objet : Re: DQ14

Le 14 novembre 2007

Bonjour madame Gélinas,

En réponse à votre lettre du 13 novembre dernier, je vous envoie le petit rapport fait maison pour l'évaluation des travaux jugés urgents, dans le chemin du rang 8 à La Rédemption. Comme vous pourrez le constater, l'évaluation monétaire de ces travaux n'a pas été calculée pour l'instant.

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec moi directement.

Bonne journée,

Annie Dubé, directrice générale/sec. trésorière

Rang 8

Chemin asphalté : 6.5 KM
Chemin non asphalté : 1.8 KM

1^{er} Creuser fossés sur 8.3 KM

Tuyaux d'entrées privées : 35 entrées

- Partie à décaper sur 0.2 KM entre ____
- Partie à décaper sur 0.2 KM entre ____
- Partie à décaper sur 0.5 KM entre ____

Pour un total de 0.9 KM

Ponceau à refaire dans le chemin : 6 ponceaux qui traversent le chemin

Partie à refaire une couche supplémentaire sur 5.6 KM

Fait en date du 30 septembre 2007 par Gaétan Pouliot, inspecteur municipal de la
Municipalité de La Rédemption, ainsi que Steve Lebrun, du Ministère des Transports.